

MAUBEC
STATION D'EPURATION de 3200 EH

DES CHIFFRES INATTAQUABLES !

D.M.A.C VOUS LES DETAILLE

- 1 - NOS SOURCES**
- 2 - DEFINITIONS**
- 3 - ANALYSE DU PERMIS**
- 4 - ANALYSE DES DONNEES**
- 5 - PROJECTION ET RESULTATS**
- 6 - CONSTAT**

Nous allons rentrer dans le détail des informations et des chiffres communiqués dans les journaux N°6 et N°7 de D.M.A.C, qui démontrent la sous capacité de la future station d'épuration.

1 - NOS SOURCES : Vérifiables et consultables :

- Le dossier du permis de construire de la nouvelle station d'épuration déposé en mairie de Robion à l'automne dernier.
- Le dossier des permis de construire accordés par la mairie de Maubec.
- Le code d'urbanisme de Maubec.
- Le plan de zonage de Maubec issu du dernier PLU.
- Le P.A.D.D. et le projet du P.L.U. sur Maubec.

2 - DEFINITIONS :

Equivalent Habitant (EH) : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

Moyenne du nombre d'occupants par unité de construction raccordée à une station d'épuration : Il est indiqué sur le PLU que le **ratio** servant pour le calcul du nombre d'occupants par construction est de **2,5**.

3 - ANALYSE DU PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA STATION D'EPURATION:

Dans le dossier du permis de construire de la station d'épuration, il est écrit qu'en **juillet 2006**, des mesures ont été effectuées à l'entrée de l'ancienne station d'épuration.

Cette mesure a donné **1900 EH** à laquelle la SDEI a ajouté **250 EH** correspondant au rejet du collège du Calavon, fermé pour vacances scolaires au moment de la mesure. Par conséquent, le volume total d'entrée dans l'ancienne station en **juillet 2006** était de **2150 EH**.

Pour déterminer la capacité totale de traitement de la future station d'épuration, il a été demandé aux communes qui y seront raccordées de donner leur prévision d'évolution de l'urbanisation pour les 15 à 20 ans à venir.

- **Maubec** **400 EH**
- Cabrières 400 EH
- Oppède 130 EH
- Robion 100 EH

Soit un total, incluant ce prévisionnel, de **3180 EH** arrondi à **3200 EH**.

4 - ANALYSE DES DONNEES CHIFFREES :

Nous vous rappelons que les **2150 EH** entrant dans l'ancienne station d'épuration ont été mesurés en **juillet 2006**.

Il faut savoir que depuis cette date l'urbanisation sur les secteurs raccordés au réseau d'assainissement a continué.

Sachant qu'il faut en moyenne 1 an pour construire une maison et y habiter, nous avons fait un relevé des seuls permis accordés sur Maubec, avec l'obligation d'être raccordés à la station d'épuration; cela à compter de **juillet 2005** pour une fin des travaux et un rejet dans la station d'épuration à partir d'**août 2006**.

Il apparaît que de **Juillet 2005 à fin décembre 2009**, **60** unités d'habitations ont été autorisées à la construction avec obligation d'être raccordées au réseau d'assainissement collectif (le SUPER U est considéré comme 1 construction seulement).

Ce qui correspond en Equivalent Habitants à
(60 maisons x 2.5 ratio du nombre d'occupants) = 150 EH
qui sont et seront raccordés à la station d'épuration.

Pour Maubec, cela signifie que sur les besoins prévisionnels de **400 EH**, **150 EH** sont, à ce jour, déjà utilisés (soit près de 40%). **Pour respecter les promesses et les engagements du maire, il ne reste plus qu'une marge de 250 EH.**

5 - PROJECTION ET RESULTATS :

Pour ramener au nombre de constructions les **250 EH** restants, nous allons faire l'opération inverse et calculer de la manière suivante :

250 EH : 2.5 ratio du nombre d'occupants = 100 appartements ou maisons raccordables au réseau d'assainissement, avant que la nouvelle station d'épuration soit à saturation.

Or dans les réalisations et projets à venir sur les zones raccordables au réseau d'assainissement collectif actuel ou après modification du PLU il y a :

La Croix Blanche	25 appartements
Clos St Peyre	5 parcelles constructibles
Lot Bagnolet	2 parcelles constructibles
Clos de l'Appie	5 parcelles constructibles
Résidence Sénior	48 appartements
Développement du Vieux Maubec	10 maisons
Habitats diffus	8 parcelles constructibles
TOTAL	103 appartements ou maisons

Sans parler du développement des ZAC de Coustellet (Commune de Maubec).

6 - CONSTAT :

A la lecture de l'ensemble de ces éléments, nous constatons qu'à minima nous sommes déjà à plus de 100 nouveaux appartements ou maisons d'ici 4 ans, à raccorder à la nouvelle station d'épuration. Aucun développement de l'urbanisation dans le respect des règles d'assainissement ne sera encore possible. Ceci démontre bien que la municipalité se trouve devant un double dilemme:

Soit la capacité de la station d'épuration n'a pas été pensée pour prendre en compte les projets annoncés dans le PLU à venir.

Soit le PLU à venir et ces nombreux projets sont irréalisables car la capacité de la future station d'épuration a été mal évaluée en terme d'Equivalent Habitant et donc de développement de l'urbanisation.

L'ensemble de ces éléments confirme que la nouvelle station d'épuration aura dépassé sa capacité maximum de traitement dans moins de 5 ans.

Nous persistons dans notre alerte quand à la sous-capacité de cette nouvelle station d'épuration, et au devenir du Calavon en aval de Maubec.